

Paris, le 21 avril 2010

Conseil de Surveillance du 20 avril 2010

Le Conseil de Surveillance de PSA Peugeot Citroën, lors de sa réunion du 20 avril 2010 a approuvé les résolutions proposées par le Directoire et qui seront présentées à l'Assemblée Générale des actionnaires du 2 juin 2010.

Compte tenu des résultats 2009 et afin d'affecter en priorité les ressources financières au plan produit et au développement du groupe, il est proposé à l'Assemblée de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2009.

RELATIONS PRESSE	RELATIONS INVESTISSEURS
Hugues Dufour +33 (0) 1 40 66 53 81 hugues.dufour@mpsa.com	James Palmer +33 (0) 1 40 66 54 59 james.palmer@mpsa.com